## Conditions générales

Les présentes Conditions générales (ci-après dénommées le **« Contrat »** ) régissent les relations juridiques entre SKY LADDER LLC, exploitant la marque mondiale IQOPTION, immatriculée sous le numéro ILLC 004 et enregistrée à Colony House, 41 Nevis Street, Saint John's, Antigua-et-Barbuda (ci-après dénommée la **« Société »** ou « IQOPTION »), et l'utilisateur (personne physique ou morale) (ci-après dénommé le **« Client »** ) du site www.iqoption.com (ci-après dénommé le **« Site Web »** ).

1. Le Client confirme avoir lu, compris et accepté toutes les informations, conditions et modalités énoncées sur le Site Web, qui sont accessibles au public et qui comprennent des informations juridiques importantes.
2. En acceptant le présent Contrat, le Client accepte irrévocablement les termes et conditions qui y figurent, ainsi que ses annexes et autres documents/informations publiés sur le Site Web, notamment la Politique de confidentialité, la Politique de paiement, la Politique de retrait, le Code de conduite, la Politique d'exécution des ordres et la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent. Le Client accepte le présent Contrat en créant un Compte sur le Site Web et en y déposant des fonds. Sous réserve de l'approbation finale de la Société, le Client conclut un contrat légal et contraignant avec cette dernière.
3. Les termes du présent Contrat seront considérés comme acceptés sans réserve par le Client dès réception par la Société d'un acompte versé par ce dernier. Dès réception de cet acompte, toute opération effectuée par le Client sur la Plateforme de Trading sera soumise aux termes du présent Contrat et aux autres documents/informations disponibles sur le Site Web.
4. Le Client reconnaît par les présentes que toute Opération, activité, transaction, commande et/ou communication effectuée par lui sur la Plateforme de Trading, y compris, sans limitation, par le biais du Compte et du Site Web, sera régie par et/ou devra être exécutée conformément aux termes et conditions du présent Contrat et aux autres documents/informations figurant sur le Site Web.
5. En acceptant le présent accord, le Client confirme qu'il est en mesure de recevoir des informations, y compris des modifications du présent Accord, soit par courriel, soit par le biais du Site Web.

### 1. Conditions

1. **Compte** – désigne un compte unique et personnalisé enregistré au nom du Client et qui contient toutes les transactions/opérations du Client sur la Plateforme de Trading (telle que définie ci-dessous) de la Société.
2. **Prix demandé** – désigne le prix le plus élevé indiqué dans le devis. Il s'agit du prix auquel le client peut acheter.
3. **Offre** – désigne le prix le plus bas indiqué dans une cotation. Il s'agit du prix auquel le client peut vendre.
4. **Client** – désigne toute personne physique ou morale acceptée par la Société comme son Client et à laquelle les Services seront fournis conformément aux Conditions du présent contrat. Un Client de la Société désigne toute personne physique dont le compte de trading est crédité de fonds réels, soit (i) directement par le Client, soit (ii) par la Société via des offres promotionnelles, des bonus et/ou des gains attribués dans le cadre de tournois, lesquels fonds peuvent être retirés. La création d'un compte de démonstration et/ou le trading avec des fonds virtuels uniquement ne confèrent pas à l'utilisateur le statut

de Client. Les utilisateurs de comptes de démonstration doivent se référer aux dispositions énoncées dans la Politique relative aux comptes de démonstration et de tournoi.

5. **Les options turbo et/ou les options « tout ou rien » sont** des instruments financiers qui permettent de prédire l'évolution du prix d'un actif à un moment précis de la journée. Le gain potentiel est prédéterminé et fixe, que l'option expire dans la monnaie ou hors de la monnaie.
6. **CFD (contrat sur différence)** – désigne un contrat négociable conclu entre le Client et la Société, qui échangent la différence entre la valeur d'un Instrument, telle que spécifiée sur la Plateforme de Trading au moment de l'ouverture d'une Transaction, et la valeur de cet Instrument à la fin du contrat.
7. **Contrat d'option numérique** – Il s'agit d'un instrument dérivé permettant au client de percevoir un gain s'il prédit correctement l'évolution du prix de l'actif sous-jacent à l'échéance de l'option. La prédiction porte sur le fait que le prix de l'actif sous-jacent sera supérieur ou inférieur au prix d'exercice à l'échéance. Si l'option expire au prix d'exercice sélectionné, le client est remboursé.
8. **Exécution** – désigne l'exécution des ordres du Client par la Société agissant en tant que contrepartie du Client conformément aux termes du présent accord.
9. **Instruments financiers** – désigne les instruments financiers tels que définis au paragraphe 2.4 ci-dessous, qui sont disponibles sur la plateforme de négociation de la Société.
10. **Documents KYC** – désigne les documents que doit fournir le Client, y compris, sans limitation, une copie du passeport ou de la carte d'identité et une facture de services publics du Client, s'il s'agit d'une personne physique, et/ou des certificats montrant la gestion et la propriété jusqu'au bénéficiaire effectif ultime, s'il s'agit d'une personne morale, et tout autre document que la Société peut demander à sa seule discrétion.
11. **Marché** – désigne le marché sur lequel les instruments financiers sont soumis et/ou négociés, que ce marché soit organisé/réglementé ou non, et qu'il se trouve dans la juridiction concernée ou à l'étranger.
12. **Un teneur de marché** désigne une entreprise qui fournit les prix d'achat et de vente des instruments financiers.
13. **Opérations** – désigne les actions effectuées sur le compte du Client, suite à un ordre passé par celui-ci, liées notamment au crédit de fonds, au remboursement de fonds, à l'ouverture et à la clôture de transactions/positions commerciales et/ou relatives à des instruments financiers.
14. **Prix** – désigne les prix proposés au Client pour chaque transaction, lesquels peuvent être modifiés sans préavis. Le cas échéant, les « Prix » affichés sur la Plateforme de Trading incluent le Spread (voir définition ci-dessous).
15. **Services** – désigne les services décrits à la section 2 du présent Contrat par l'intermédiaire de la Plateforme de Trading.
16. **Spread** – désigne la différence entre le prix d'achat Ask (taux) et le prix de vente Bid (taux) au même instant. Afin d'éviter toute ambiguïté, un spread prédéfini est assimilé, aux fins du présent contrat, à une commission.
17. **Plateforme de négociation** – désigne un système électronique sur Internet composé de tous les programmes et technologies qui présentent les cotations en temps réel, permettent le passage/la modification/la suppression des ordres et calculent toutes les obligations réciproques du Client et de la Société.
18. **Courtier introducteur** – désigne toute personne (personne physique ou morale) qui souhaite recommander des clients à la Société et qui a conclu un contrat de courtier introducteur et a ouvert avec succès un compte IB (tel que défini dans le contrat de courtier introducteur).

19. **Pays desservis** – désigne tout pays où l'inscription est possible sur le site Web de la Société (par exemple, la Thaïlande, le Mexique, l'Égypte).

## 2. Objet du contrat et des services

1. L'objet du présent Contrat est la fourniture de Services au Client par la Société aux termes du Contrat et par le biais de la Plateforme de Trading.
2. La Société exécutera toutes les transactions prévues au présent Contrat en tant qu'agent d'exécution uniquement, sans gérer le compte ni conseiller le Client. La Société est autorisée à exécuter les transactions demandées par le Client conformément au présent Contrat, même si la transaction n'est pas avantageuse pour le Client. Sauf convention contraire stipulée dans le présent Contrat et/ou dans d'autres documents/informations disponibles sur le Site Web, la Société n'est pas tenue de suivre ou de conseiller le Client sur l'état d'une transaction, de procéder à des appels de marge ou de clôturer les positions ouvertes du Client. Sauf convention contraire expresse, la Société n'est pas tenue de tenter d'exécuter l'ordre du Client à des cotations plus favorables que celles proposées par la Plateforme de Trading.
3. Les services d'investissement et services annexes que la Société doit fournir aux termes du présent Contrat sont énumérés ci-dessous. La Société les fournira en sa qualité de teneur de marché. Par ailleurs, la Société peut, à son entière discrétion et sans préavis au Client, décider de transmettre des ordres et/ou d'intervenir comme intermédiaire pour les transactions des Clients. Les services fournis par la Société concernant un ou plusieurs instruments financiers sont les suivants (cette liste n'est pas exhaustive) :
    1. **services d'investissement**
        i. Réception et transmission d'ordres relatifs à un ou plusieurs instruments financiers.
        ii. Exécution des ordres pour le compte des clients.
        iii. Opérations pour compte propre.
    2. **Services auxiliaires**
        i. Conservation et administration des instruments financiers du compte de trading du client, y compris la garde et les services connexes tels que la gestion de trésorerie/garanties.
        ii. Octroi de crédits ou de prêts à un ou plusieurs instruments financiers, lorsque l'entreprise qui octroie le crédit ou le prêt est impliquée dans la transaction.
        iii. Services de change, lorsque ceux-ci sont liés à la fourniture de services d'investissement.

        La Société ne fournit aucun conseil en matière d'investissement, de fiscalité ou de transactions, sauf stipulation contraire dans un accord distinct conclu entre le Client et la Société. Nos services se limitent à l'exécution des ordres : la Société agira conformément à vos instructions et ne vous conseillera sur aucune transaction. Elle ne surveillera pas non plus vos décisions de trading afin de déterminer leur pertinence ou de vous aider à éviter des pertes. Il vous appartient de consulter vos propres conseillers financiers, juridiques, fiscaux et autres professionnels.

    3. **Instruments financiers (la liste ci-dessous n'est pas exhaustive) :**

i. contrats d'options (c.-à-d. options numériques et/ou options turbo et/ou options blitz) sur actions, matières premières, indices et paires de devises ;
ii. Contrats financiers sur différence (CFD) sur actions, paires de devises (FX), matières premières, ETF, indices et CFD sur cryptomonnaies ;

Le trading de CFD et autres produits dérivés ne vous confère aucun droit, droit de vote, titre ou intérêt sur l'instrument sous-jacent de la transaction. Vous comprenez que vous n'êtes pas autorisé à prendre livraison de l'instrument sous-jacent ni à en devenir propriétaire. Les CFD et autres produits dérivés ne sont pas négociés sur un marché réglementé ni compensés par une chambre de compensation centrale. Les règles et protections de ces marchés et chambres de compensation ne s'appliquent donc pas. La Société se réserve le droit, à son entière discrétion et pour tous les produits CFD, d'imposer les délais d'expiration suivants : journalier, hebdomadaire, mensuel ou sans expiration.

**3. Dispositions générales**

1. Sous réserve des dispositions du présent Contrat, la Société accepte de fournir au Client les Services sous réserve des conditions suivantes :
   **a.** Être majeur(e) selon la législation du pays où il/elle réside ou est son domicile, avoir la capacité juridique et être sain(e) d'esprit.
   **b.** Le Client ne doit pas résider dans un pays où la distribution ou la fourniture des produits ou services financiers proposés par la Société serait contraire aux lois et réglementations locales. Il lui incombe de s'informer et de se conformer à toutes les lois et réglementations locales qui lui sont applicables.
   **c.** Ne pas être citoyen des États-Unis/territoires des États-Unis, de la Corée du Nord, de la Palestine, du Vatican et/ou résident des États-Unis/territoires des États-Unis, du Canada, de l'Afghanistan, de l'Australie, du Bélarus, de la Belgique, de l'île Bouvet, des Comores, de Cuba, de la République démocratique du Congo, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, de Gibraltar, de Guam, d'Haïti, de l'Iran, d'Israël, du Japon, de la Libye, du Mali, du Myanmar, de la Corée du Nord, de la Palestine, du Soudan du Sud, du Soudan, de la Syrie, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni, de l'Ukraine, du Vatican, d'un pays de l'Espace économique européen et/ou d'autres pays non desservis.
2. La Société offrira ses Services au Client à son entière discrétion, sous réserve des dispositions du présent Contrat.
3. Il est strictement interdit au Client d'effectuer, en toutes circonstances, des transactions ou opérations sur la Plateforme de Trading, le Site Web ou via son Compte, dont le montant excéderait le solde total déposé sur son Compte. Les sommes déposées sont considérées comme une garantie, sous forme de nantissement ou autre, accordée à la Société par le Client, garantissant ainsi son obligation de paiement.
4. La Société facilitera l'exécution des opérations/ordres et/ou transactions commerciales du Client, mais le Client reconnaît et accepte par les présentes que la Société ne fournira à aucun moment de services fiduciaires et/ou de services de conseil ou de consultation en matière de transactions au Client.

5. La Société traitera toutes les transactions/opérations du Client conformément aux termes et conditions du présent Contrat et en tant qu'exécutante uniquement. La Société ne gérera pas le Compte du Client et ne lui fournira aucun conseil.
6. La Société traitera les ordres/transactions demandés par le Client en vertu du présent Contrat, même si ces ordres/transactions ne sont pas nécessairement avantageux pour le Client. Sauf stipulation contraire dans le présent Contrat et/ou dans d'autres documents/informations disponibles sur le Site Web, la Société n'est pas tenue de suivre ou d'informer le Client de l'état d'une transaction/d'un ordre, de procéder à des appels de marge ou de clôturer les positions ouvertes du Client. Sauf accord contraire spécifique, la Société n'est pas tenue de traiter ou de tenter de traiter l'ordre/la transaction du Client à des cotations plus favorables que celles proposées par la Plateforme de Trading.
7. La Société ne saurait être tenue financièrement responsable des opérations effectuées par le Client via le Compte et/ou sur la Plateforme de Trading.
8. Chaque Client est le seul utilisateur autorisé des services de la Société et du Compte correspondant. Le Client bénéficie d'un droit exclusif et incessible d'utilisation et d'accès au Compte, et il lui incombe de veiller à ce qu'aucun tiers, y compris, sans limitation, ses proches et/ou les membres de sa famille proche, n'accède au Compte qui lui est attribué ni n'y effectue de transactions.
9. Le Client est responsable de toutes les commandes passées via ses informations de sécurité, et toute commande reçue de cette manière par la Société sera considérée comme émanant du Client. Dès lors qu'une commande est passée via le Compte d'un Client, la Société présumera raisonnablement qu'elle émane de ce dernier et n'aura aucune obligation de mener des investigations complémentaires. La Société n'entretient aucune relation juridique avec des tiers autres que le Client.
10. Si le Client agit pour le compte d'un tiers et/ou au nom d'un tiers, la Société n'acceptera pas cette personne comme Client et ne sera pas responsable envers cette personne, que celle-ci ait été identifiée ou non.
11. Le Client dispose d'un droit de rétractation de 3 secondes après la validation de sa commande (ci-après dénommée « Annulation »). Le Client reconnaît et accepte que ce délai de rétractation de 3 secondes est applicable tant que le prix reste inchangé. Trois secondes après la validation de la commande par le Client via la plateforme, la Société peut (sans y être obligée) proposer au Client de racheter son option, offre qu'il est libre d'accepter (ci-après dénommée « Rachat »). Le Client peut exercer son droit d'annulation ou de rachat sous réserve des conditions spécifiées sur la plateforme. Ces conditions peuvent inclure des frais, lesquels sont indiqués sur la plateforme. La Société est tenue de fournir toutes les informations nécessaires concernant les conditions d'Annulation et de Rachat, leur coût, etc. Le Client reconnaît et accepte que ces informations sur la plateforme sont suffisantes. Le Client reconnaît et accepte que le recours à l'option d'annulation ou de rachat comporte des risques importants, le coût de ces options dépendant des conditions du marché. Le Client reconnaît et accepte qu'il assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation de l'option d'annulation et/ou de rachat.
12. Le Client est autorisé à utiliser l'option d'annulation ou de rachat sous réserve des conditions spécifiées sur la Plateforme de Trading/le Site Web, y compris, sans limitation, les frais facturés par la Société. La Société est tenue de fournir toutes les informations nécessaires concernant les conditions d'annulation et de rachat, y compris les coûts applicables. Le Client reconnaît, accepte et convient que les informations fournies sur la Plateforme de Trading sont suffisantes. Le Client reconnaît, accepte et convient que l'utilisation de l'option d'annulation ou de rachat comporte des risques importants, notamment lorsque les coûts associés à l'annulation et/ou au rachat dépendent des conditions du marché. Le Client reconnaît, accepte et convient qu'il assume tous les risques liés à l'utilisation de l'option d'annulation et/ou de rachat.

13. Le Client reconnaît et accepte que la Société puisse, à son entière discrétion, faire appel à un tiers pour la détention de ses fonds et/ou pour la réception de services d'exécution de paiements. Ces fonds seront détenus sur des comptes distincts de ceux du tiers et n'affecteront en rien les droits du Client sur ces fonds.
14. La société propose des messageries instantanées internes permettant aux clients de partager, entre autres, leurs idées de trading et/ou d'exprimer leurs réflexions. Le client reconnaît et accepte que cette messagerie instantanée ne constitue pas et ne constituera jamais une information valide et/ou exacte, ni une information destinée aux clients/clients potentiels, ni une information contrôlée par la société, ni un conseil en investissement. Il s'agit simplement d'un outil permettant aux clients d'échanger entre eux.
15. **AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CHATBOT IA :** Le présent avertissement a pour but d'informer les utilisateurs des limitations et des règles d'utilisation du chatbot IA disponible via leur compte. Veuillez lire attentivement cet avertissement avant d'interagir avec le chatbot. En accédant au chatbot et en l'utilisant via votre compte, vous reconnaissez et acceptez les termes du présent avertissement.
    - **a.** À titre d'information générale uniquement : ce chatbot est conçu pour fournir des informations générales relatives aux données de votre compte et/ou de la plateforme de trading. Les informations fournies par le chatbot ne constituent en aucun cas un conseil juridique, financier ou commercial, ni ne sauraient se substituer à une consultation.
    - **b.** Absence de garantie d'exactitude : Bien que nous nous efforcions de fournir des informations exactes par le biais du chatbot, nous ne pouvons garantir l'exactitude, l'exhaustivité ni la mise à jour des informations fournies.
    - **c.** Limitation de responsabilité : la Société et ses représentants ne sauraient être tenus responsables des erreurs ou omissions contenues dans les informations fournies par le chatbot, ni des actions entreprises sur la base de ces informations. Nous vous recommandons de toujours vérifier les informations fournies par le chatbot via votre compte et/ou la plateforme de trading.
    - **d.** Liens vers des sites tiers : Le chatbot peut contenir des liens vers des sites web tiers. Ces liens sont fournis à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une approbation ou un soutien de la part de la Société quant au contenu de ces sites. Nous déclinons toute responsabilité quant au contenu et aux pratiques de confidentialité de ces sites externes.
    - **e.** Collecte d'informations et risques d'inexactitude : Le chatbot collecte des informations provenant de la plateforme de trading, de votre compte et/ou des scripts intégrés. Bien que nous nous efforcions de fournir des informations exactes, nous ne pouvons garantir leur exactitude, leur exhaustivité ni leur mise à jour. Il est possible que le chatbot fournisse des informations inexactes ou obsolètes en raison d'un dysfonctionnement de nos systèmes, de retards de mise à jour de nos systèmes ou de votre compte, ou encore du contenu des scripts. Nous vous invitons à vérifier par vous-même toute information fournie par le chatbot ou à contacter notre assistance par e-mail avant d'entreprendre toute action ou de prendre toute décision sur la base de ces informations.
    - **f.** Signalement d'inexactitudes : Si vous constatez des inexactitudes dans les informations fournies par le chatbot, merci de nous le signaler afin que nous puissions résoudre le problème. Veuillez nous contacter à l'adresse support@iqoption.com . Votre aide pour maintenir des informations exactes et à jour est précieuse et nous permet d'offrir un meilleur service à tous les utilisateurs du chatbot.
    - **g.** Confidentialité et sécurité des données : Nous accordons une importance primordiale à la confidentialité et à la sécurité des informations de nos utilisateurs. Sachez que les conversations avec le chatbot peuvent être analysées par notre équipe de contenu afin d'améliorer les résultats. Bien que le fournisseur d'IA conserve les journaux de

ces conversations pendant 30 jours, sauf lorsque la loi l'oblige à en conserver des copies (auquel cas les données seront isolées et protégées de tout traitement ultérieur, sauf dans la mesure requise par la loi), ces données ne sont pas utilisées pour l'entraînement de ses modèles d'IA. Ne partagez aucune information sensible ou personnelle lors de vos conversations.

**h.** Si vous n'êtes pas d'accord avec ce qui précède, veuillez vous abstenir d'utiliser le chatbot.

16. La fourniture de conseils en investissement par la Société est soumise à un accord écrit distinct conclu avec le Client et après évaluation de la situation personnelle de ce dernier. En l'absence d'un tel accord écrit entre le Client et la Société, la mise à disposition de rapports, d'actualités, d'opinions, d'alertes sur les variations de prix affichées sur la plateforme de trading de la Société, ainsi que toute autre information, ne constitue ni un conseil en investissement, ni une analyse d'investissement.
17. Politique d'utilisation équitable. La plateforme de trading et les services associés proposés par la Société sont exclusivement destinés à des activités de trading légitimes portant sur les instruments financiers proposés. Toute action du Client qui, de l'avis exclusif de la Société, semble viser principalement à exploiter les services, promotions, bonus, systèmes de paiement ou incitations de la Société sans intention de trading légitime (y compris, mais sans s'y limiter, les dépôts fréquents suivis de retraits avec une activité de trading minimale ou nulle) sera considérée comme un abus de la plateforme de trading (« Violation de la politique d'utilisation équitable »).

## 4. Exécution des ordres/Négociation électronique

1. En acceptant le présent Contrat, le Client reconnaît avoir lu et compris l'intégralité de ses dispositions ainsi que les informations y afférentes disponibles sur le Site. Le Client accepte et comprend que certains ordres seront exécutés par la Société en sa qualité de teneur de marché et que cette dernière agira en son nom propre et non en tant que mandataire. Le Client est informé que ce modèle peut engendrer des conflits d'intérêts. Par ailleurs, le Client accepte que la Société puisse transmettre certains ordres et intervenir comme intermédiaire pour ses transactions. La réception d'un ordre par la Société ne vaut pas acceptation ; celle-ci ne sera effective qu'après son exécution par la Société.
2. La Société sera tenue d'exécuter les ordres du Client de manière séquentielle et rapide.
3. Le Client reconnaît et accepte a) le risque d'erreurs ou de mauvaises interprétations dans les ordres transmis via la Plateforme de Trading en raison de défaillances techniques ou mécaniques de ces moyens électroniques, b) le risque de tout retard ou autre problème ainsi que c) le risque que les ordres soient passés par des personnes non autorisées à utiliser et/ou accéder au Compte, et le Client accepte d'indemniser intégralement la Société pour toute perte subie du fait d'agir conformément à ces ordres.
4. Le Client accepte que, lors de la réception et de la transmission de sa commande, la Société n'assume aucune responsabilité quant à son contenu et/ou à l'identité de la personne passant la commande, sauf en cas de négligence grave, de faute intentionnelle ou de fraude de la part de la Société.
5. Le Client reconnaît que la Société ne prendra aucune mesure sur la base des ordres qui lui sont transmis pour exécution par voie électronique autres que ceux transmis au moyen des moyens électroniques prédéterminés tels que la Plateforme de Trading, et que la Société n'aura aucune responsabilité envers le Client pour ne pas avoir pris de mesures sur la base de tels ordres.

6. Le Client reconnaît et accepte que les produits ou services proposés par la Société ne soient pas toujours disponibles à l'achat ou à des fins commerciales, et que la Société se réserve le droit, à son entière discrétion, de les mettre ou non à disposition des clients. La Société décline toute responsabilité, financière ou autre, concernant cette clause, notamment en cas d'indisponibilité d'un produit à un moment donné.
7. Le Client reconnaît et accepte que la Société ne saurait être tenue responsable des pertes financières et/ou des problèmes techniques pouvant survenir en cas d'utilisation d'un robot de trading externe lors des transactions ; le Client utilise le robot à ses propres risques.
8. Le client accepte et comprend ce qui suit en contrepartie des opérations sur titres ci-dessous :
    a. Lorsqu'il est publiquement établi qu'une société a déposé une demande de mise en faillite en vertu du Chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, ou une procédure équivalente en vertu de toute législation ou réglementation nationale applicable, la Société se réserve le droit de clôturer toutes les positions du client relatives aux actifs de cette société et de suspendre ces actifs. Les positions du client sur les actifs concernés seront clôturées par la Société au dernier cours disponible sur la plateforme, et le client en sera préalablement informé. Il est important de noter que la Société ne pourra être tenue responsable des pertes subies par le client du fait de la clôture des positions ou de la suspension des actifs.
    b. Dans les cas où l'actif sous-jacent proposé par la Société pourrait faire l'objet d'un fractionnement et/ou d'un regroupement d'actions, la Société peut décider de clôturer la ou les positions du client détenues dans l'actif concerné au dernier prix disponible sur la plateforme avant la survenance du fractionnement et/ou du regroupement d'actions, et le client recevra une notification à cet égard.
9. Le Client reconnaît que la Société aura le droit, à tout moment, pour quelque raison que ce soit et sans justification, à sa seule discrétion, de refuser d'exécuter des ordres, notamment, sans limitation, dans les circonstances suivantes :
    a. Si l'exécution de l'ordre vise ou peut viser à manipuler le prix de marché des instruments financiers (manipulation de marché) ;
    b. Si l'exécution de l'ordre constitue ou peut constituer une exploitation abusive d'informations confidentielles (délit d'initié) ;
    c. Si l'exécution de l'ordonnance contribue ou peut contribuer à la légalisation du produit d'activités illégales (blanchiment d'argent) ;
    d. Si le Client ne dispose pas de fonds suffisants pour couvrir l'achat d'instruments financiers ou s'il n'y a pas suffisamment d'instruments financiers pour couvrir leur vente ;
    e. Si le Client manque à l'une quelconque de ses obligations envers la Société en vertu du présent Contrat ;
    f. Les seuils d'exposition de la Société, tels que définis dans ses politiques internes, ont été atteints concernant l'instrument financier ou l'actif sous-jacent de l'instrument financier que le Client souhaite acheter/vendre. Dans ce cas, la Société se réserve le droit de limiter la taille des opérations et/ou des transactions.
    g. Si le Client est actuellement, ou devient à tout moment, une Personne à déclarer aux États-Unis, un citoyen de Corée du Nord, de Palestine ou de la Cité du Vatican, et/ou un résident des États-Unis/territoires des États-Unis, du Canada, de l'Afghanistan, de l'Australie, du Bélarus, de la Belgique, de l'île Bouvet, des Comores, de Cuba, de la République démocratique du Congo, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, de Gibraltar, de Guam, d'Haïti, de l'Iran, d'Israël, du Japon, de la Libye, du Mali, du Myanmar, de la Corée du Nord, de la Palestine, du Soudan du Sud,

du Soudan, de la Syrie, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni, de l'Ukraine, du Vatican, de tout pays de l'Espace économique européen et/ou d'autres pays non desservis.

Le Client reconnaît que, à sa seule discrétion, en fonction des conditions de marché et/ou de la disponibilité de l'actif sous-jacent sur le marché concerné, la Société peut être amenée à liquider tout ou partie des positions du Client. Ceci inclut, sans toutefois s'y limiter, les positions ayant atteint ou dépassé les seuils d'exposition internes et/ou lorsque, pour quelque raison que ce soit, l'actif sous-jacent est indisponible sur le marché concerné. La Société s'engage à informer préalablement le Client de toute liquidation de position.

10. Un tel refus de la part de la Société n'affectera en rien les obligations que le Client pourrait avoir envers la Société.
11. La Société se réserve le droit, sans y être tenue, de facturer à chaque Client des frais de gestion/de garde pour toute position ouverte en cryptomonnaie (sans effet de levier) détenue auprès d'elle (« Positions Ouvertes »). Ce droit naît et peut être exercé par la Société si ces Positions Ouvertes restent ouvertes pendant plus de trois (3) mois à compter de leur date d'ouverture (« Période Minimale »).
    a. À condition que la période minimale soit accomplie et que la Société décide, à son entière discrétion, d'exercer le droit prévu aux présentes, les étapes suivantes seront entreprises :
        i. la Société procédera à l'application des frais de maintenance/de garde sur la Position Ouverte conformément au tableau ci-dessous ;
        ii. Si le Client souhaite éviter l'application de frais de maintenance/de garde, il doit procéder à la fermeture immédiate de sa position avant d'atteindre la période indiquée dans le tableau ci-dessous ;
        iii. Les frais de maintenance en pourcentage, tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous, seront calculés sur la valeur de la position ouverte à la fin de chaque mois dans les périodes définies ci-dessous ;
        iv. Le paiement des frais de maintenance calculés sera effectué à la date à laquelle la position ouverte aura atteint la période minimale, puis à l'issue de chaque période consécutive, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Le paiement à la Société sera effectué par déduction automatique du montant correspondant sur le solde de la position ouverte du Client.
        v. À la fin de chaque période (comme indiqué dans le tableau ci-dessous), le pourcentage des frais de maintenance/garde sera automatiquement augmenté comme indiqué dans le tableau ci-dessous sans autre préavis au Client.

| **Période à compter de l'ouverture du poste** | **Frais d'entretien/de garde** |
|---|---|
| 3 mois | 0,25% |
| 6 mois | 0,50% |
| 9 mois | 0,75% |

| | |
|---|---|
| 12 mois | 1,00% |
| 13 mois | 1,25% |
| 14 mois | 1,50% |
| 15 mois | 1,75% |
| 16 mois | 2,00% |
| 17 mois | 2,25% |
| 18 mois et plus | 2,50% |

**5. Limitation de responsabilité**

1. La Société ne garantit pas un service ininterrompu, sûr et sans erreur, ni l'immunité contre les accès non autorisés aux serveurs des sites de trading, ni contre les interruptions causées par des dommages, des dysfonctionnements ou des pannes du matériel, des logiciels, des communications et des systèmes des ordinateurs du Client et des fournisseurs de la Société.
2. La fourniture de services par la Société dépend notamment de tiers, et la Société décline toute responsabilité quant aux actions ou omissions de ces tiers et quant aux dommages, pertes ou dépenses causés au Client et/ou à un tiers en raison de ces actions ou omissions.
3. La Société décline toute responsabilité pour tout dommage de quelque nature que ce soit prétendument causé au Client, qui impliquerait un cas de force majeure ou tout autre événement indépendant de sa volonté et qui aurait affecté l'accessibilité de son site de trading.
4. La Société ou ses agents ne pourront en aucun cas être tenus responsables des dommages directs ou indirects de quelque nature que ce soit, même si la Société ou ses agents avaient été informés de la possibilité de tels dommages.
5. Dans le cas où un Client ouvre un Compte par l'intermédiaire d'un Courtier Introducteur, d'agents référents ou d'autres tiers, il est convenu ce qui suit :
    - La Société ne sera pas responsable de tout accord ou arrangement pouvant exister entre le Client et ces personnes, ni des coûts supplémentaires pouvant résulter d'un tel accord ;
    - Le courtier introducteur et/ou les agents référents ne sont ni des représentants ni des mandataires de la Société et n'agissent pas en son nom. À ce titre, ils ne sont pas autorisés à fournir de garanties ou de promesses concernant la Société ou ses services, ni à donner de conseils ou de recommandations personnalisées au

Client concernant son compte et/ou ses transactions. La Société décline toute responsabilité à cet égard.

**6. Règlement des transactions**

1. La société procédera au règlement de toutes les transactions dès leur exécution.
2. Un relevé de compte en ligne sera disponible à tout moment pour impression par le Client sur la plateforme de trading de la Société.

**7. Droits, obligations et garanties des parties**

1. Le Client aura droit à :
    a. Soumettez à la Société toute commande demandant l'exécution d'une transaction/opération sur le Site Web conformément aux termes et conditions du présent Contrat ;
    b. Demander le retrait de tout montant soumis à la Politique de retrait et conformément à celle-ci, et à condition que la Société n'ait aucune réclamation contre le Client et/ou que le Client n'ait aucune dette impayée envers la Société ;
    c. En cas de réclamation du Client à l'encontre de la Société ou de litige entre le Client et la Société, le Client peut adresser sa réclamation, accompagnée de tous les détails pertinents, à la Société à l'adresse complaintsglobal@iqoption.com . La Société accusera réception de toute réclamation, mènera une enquête interne et répondra au Client dans un délai raisonnable (soit 14 jours à compter de la date d'accusé de réception). Ce délai pourra être prolongé si nécessaire, auquel cas le Client en sera informé.
    d. Résilier unilatéralement le Contrat à condition qu'il n'existe aucune dette en cours du Client envers la Société et que cette résiliation soit effectuée conformément à l'article 16 des présentes.
2. Le client :
    a. Reconnaît que le compte sera activé dès le dépôt de fonds/le paiement anticipé sur le compte.
    b. Garantit qu'il/elle respectera et appliquera en tout temps toutes les modalités et conditions du présent accord.
    c. Garantit qu'il/elle veillera à ce que, en tout temps, le nom d'utilisateur et le mot de passe fournis par la Société en relation avec l'utilisation du/des Service(s) et du Compte ne soient utilisés que par lui/elle et ne soient divulgués à aucune autre personne ;
    d. Le titulaire du compte sera responsable de toutes les commandes passées via ses informations de sécurité, et toute commande reçue de cette manière par la Société sera considérée comme ayant été passée par le Client ;
    e. Le client accepte par la présente le risque lié aux ordres passés par des personnes non autorisées et/ou à l'utilisation de son compte de trading par un tiers sans son autorisation (ci-après désignés collectivement par « accès non autorisé » ou « compte piraté ») et s'engage à indemniser intégralement la Société pour tous les préjudices, coûts et dépenses qui en résulteraient. Dans ce cas, le client accepte également ce qui suit :
        i. Le client doit informer immédiatement la Société de tout accès non autorisé à son compte de trading ;

ii. La Société est en droit de bloquer immédiatement le compte de trading du client et d'augmenter le délai de traitement et/ou d'annuler les demandes de retrait sans préavis au Client, et le client ne pourra prétendre à aucun profit réalisé pendant la période où le compte a été consulté sans autorisation ;
iii. Le client devra fournir à la Société toutes les informations et/ou tous les documents jugés nécessaires pour débloquer le compte de trading.

f. La société reconnaît par la présente que les accès et connexions fréquents au compte via différentes adresses IP provenant de différents pays et/ou via l'utilisation d'un VPN constituent une indication qui devrait raisonnablement amener la société à croire que l'article 15.4.XI a été enfreint.
g. Confirme que toutes les stratégies de trading et/ou décisions d'investissement et/ou activités réalisées par lui/elle via son Compte et sur la Plateforme de Trading sont effectuées en tenant compte de tous les risques encourus et uniquement sur la base de ses connaissances et à sa seule discrétion.
h. Garantit qu'il/elle prendra toutes les mesures nécessaires pour ne divulguer aucune information confidentielle de la Société, que celle-ci pourra divulguer et/ou mettre à la disposition du Client de temps à autre.
i. Accepte tout risque, y compris, sans limitation, tout risque de perte financière, découlant d'un accès non autorisé à son compte et de son utilisation par des tiers et/ou des parties non autorisées.
j. Doit informer la Société de tout changement de ses coordonnées et de tout autre changement des données personnelles qu'il a fournies à la Société dans un délai de 7 (sept) jours calendaires à compter de l'entrée en vigueur de ces changements.
k. Le Client ne peut ouvrir qu'un seul Compte auprès de la Société. Si le Client possède plusieurs comptes, la Société se réserve le droit d'annuler, à son entière discrétion, toutes les transactions effectuées via ces comptes, ainsi que leurs résultats financiers. La Société peut bloquer tous ces comptes multiples à son entière discrétion et résilier le présent Contrat immédiatement, clôturer le compte et toutes les positions ouvertes.
l. Le Client indemnisera et dégagera de toute responsabilité la Société en cas de réclamations et/ou d'actions en justice intentées contre la Société suite à la divulgation des données personnelles du Client.
m. Le Client accepte irrévocablement l'entière responsabilité de ses actes conformément à la législation fiscale en vigueur au lieu de résidence/domicile du Client concernant toutes les transactions/opérations effectuées, y compris, mais sans s'y limiter, l'impôt sur le revenu.
n. Le Client reconnaît que la fourniture des Services peut impliquer le transport d'informations sur un réseau ouvert. Par conséquent, les informations sont transmises régulièrement et sans contrôle au-delà des frontières. La Société met en œuvre des mesures raisonnables pour empêcher l'interception et la lecture des informations par des tiers, notamment par le biais du chiffrement. Toutefois, il n'est pas toujours possible d'empêcher un accès non autorisé aux informations ou données personnelles du Client. Le Client reconnaît ce risque et l'accepte, sous réserve d'être raisonnablement convaincu que tout accès ou divulgation non autorisé n'était pas intentionnel et que la Société a pris toutes les mesures raisonnables pour l'empêcher.
o. Le Client reconnaît et accepte que la Société se réserve le droit de clôturer toute transaction, à son entière discrétion et sans préavis, si l'actif ou le contrat sous-jacent arrive à échéance à une date déterminée par le marché financier concerné

(cette date étant désignée comme « Date de Clôture » et la transaction arrivant à échéance comme « Transaction à Échéance »). La Société n'est pas tenue de reconduire une position ouverte dans une Transaction à Échéance.

p. Le Client reconnaît que la Société interdit les paiements de tiers ou anonymes sur son Compte. Seuls les fonds provenant d'un compte ouvert au nom du Client et lui appartenant sont acceptés. La Société se réserve le droit, à sa seule discrétion, de bloquer le Compte si elle identifie un dépôt de tiers ou anonyme. Le Client est informé que tout solde restant sera restitué au tiers par le même moyen de paiement, et que les gains réalisés grâce à des fonds de tiers ou anonymes ne lui seront pas versés.
q. Accepte que, dans le cas où la Société effectue une transaction/opération en son nom qui n'est pas couverte par le solde de son Compte, la Société aura le droit de liquider ses actifs et d'utiliser le produit de la vente pour couvrir tout ou partie de la différence.
r. Le Client accepte irrévocablement qu'il est seul responsable de toute défaillance technique pouvant survenir dans sa connexion à la Plateforme de Trading, dans l'équipement utilisé par le Client pour recevoir les services (y compris, mais sans s'y limiter, son ordinateur personnel, son ordinateur portable, son téléphone portable, etc.), et confirme qu'il ne pourra formuler aucune réclamation à l'encontre de la Société pour tout dommage direct et/ou indirect que le Client pourrait subir en raison de telles défaillances.
s. Le Client reconnaît que la Société a le droit de refuser d'exécuter toute transaction/opération demandée par le Client et/ou toute autre action requise en vertu du présent Contrat, tant qu'elle conserve des créances contre le Client, qu'elles soient exigibles, futures ou éventuelles, et indépendamment du fait qu'elles découlent ou non de la même transaction/opération dont découlent ces obligations.
t. Le client reconnaît que la Société se réserve le droit de refuser toute transaction ou opération, d'imposer des restrictions et/ou de clôturer les comptes de trading du client exploités par la Société sous cette marque et toute autre marque associée. La Société peut exercer ce droit notamment en cas d'activités frauduleuses et/ou d'autres violations de ses conditions générales. Le client reconnaît et accepte que de telles actions de la Société ne sauraient donner lieu à aucune réclamation ni responsabilité à son encontre.
u. Le Client reconnaît et accepte que le présent Contrat et/ou tout document mis à disposition sur le Site Web puissent être modifiés unilatéralement par la Société, et qu'il lui incombe de consulter régulièrement le Site Web afin de prendre connaissance de toute modification apportée. Toute demande du Client relative à une transaction ou une opération vaut acceptation des modifications apportées au présent Contrat et/ou aux documents mis à disposition sur le Site Web.
v. Si la Société estime que les modifications sont importantes, celles-ci entreront en vigueur à la date indiquée dans la notification au Client et, à défaut de date indiquée, à la date de réception de la notification.
w. Le Client comprend et accepte que son consentement n'est pas nécessaire à la prise d'effet des modifications. L'absence de réponse du Client ou son désaccord avec le contenu des modifications apportées aux Conditions Générales de la Société vaudra acceptation de sa part du contenu de la modification et des Conditions Générales modifiées. De plus, toute commande passée par le Client pour exécuter une ou plusieurs transactions après réception de la notification et/ou connexion à son Compte sera considérée comme une acceptation de sa part du contenu de la modification et du Contrat ainsi modifié.

x. Le Client reconnaît qu'il lui incombe de se tenir informé de toutes les modifications. La version applicable sera la dernière version publiée sur le site internet de la Société et, en cas de litige, cette dernière prévaudra.
y. Si le Client n'accepte pas les modifications, il aura le droit de résilier le présent Contrat conformément à la section « Durée et résiliation du Contrat » ci-incluse.

3. Le Client garantit et déclare par les présentes à la Société qu'il/elle :
   a. Ne réside pas dans un pays où la distribution ou la fourniture de produits ou services financiers proposés par la Société serait contraire aux lois ou réglementations locales.
   b. Il lui incombe de s'informer sur les conditions et de se conformer à toutes les lois et/ou réglementations locales applicables auxquelles il/elle est soumis(e).
   c. Possède la capacité juridique, est sain d'esprit et a atteint l'âge de la majorité dans le pays où il réside ou dont il est citoyen ;
   d. N'est pas citoyen des États-Unis/territoires des États-Unis, de la Corée du Nord, de la Palestine, du Vatican et/ou résident des États-Unis/territoires des États-Unis, du Canada, de l'Afghanistan, de l'Australie, du Bélarus, de la Belgique, de l'île Bouvet, des Comores, de Cuba, de la République démocratique du Congo, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, de Gibraltar, de Guam, d'Haïti, de l'Iran, d'Israël, du Japon, de la Libye, du Mali, du Myanmar, de la Corée du Nord, de la Palestine, du Soudan du Sud, du Soudan, de la Syrie, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni, de l'Ukraine, du Vatican, d'un pays de l'Espace économique européen et/ou d'autres pays non desservis.
   e. N'est soumis à aucune incapacité juridique et à aucune loi ou réglementation qui l'empêcherait d'exécuter le présent Accord ou tout contrat ou transaction envisagé par celui-ci.
   f. Le Client agit en tant que mandant et non en tant que représentant autorisé, avocat ou fiduciaire d'un tiers.
   g. Les fonds monétaires et/ou instruments financiers et autres actifs remis par le Client à la Société à quelque fin que ce soit ne sont liés ni directement ni indirectement à des activités illégales et/ou criminelles et/ou au terrorisme.
   h. Les fonds monétaires et/ou instruments financiers et autres actifs remis par le Client à la Société à quelque fin que ce soit appartiennent exclusivement au Client et sont en tout temps libres de toute charge, privilège, nantissement ou sûreté, sauf si le Client a divulgué le contraire à la Société par écrit.
   i. Les instruments financiers, les informations et/ou les documents juridiques que le Client remet à la Société sont authentiques, valides et exempts de tout défaut, et ils auront l'effet juridique qu'ils prétendent avoir.
   j. Le Client certifie avoir fourni des informations exactes, complètes et véridiques le concernant lors de son inscription et s'engage à maintenir l'exactitude de ces informations en mettant à jour rapidement toute information d'inscription qui aurait changé. À défaut, son compte pourra être clôturé, limité et/ou ses transactions annulées.
   k. Le Client fournira à la Société les documents KYC dans un délai n'excédant pas 7 jours à compter du dépôt des fonds.
   l. Le Client confirme que l'objet et la finalité de l'ouverture et de l'utilisation du Compte sont de réaliser, pour son propre compte, des transactions sur tous instruments financiers et de bénéficier des Services proposés par la Société. Le Client garantit qu'en cas de modification de l'objet de l'utilisation du Compte, il en informera immédiatement la Société.

m. Le Client garantit et/ou répétera les garanties ci-dessus à tout moment, y compris, sans limitation, pendant et/ou lors de l'exécution de toute transaction/opération et/ou négociation par le biais du Compte et de la fourniture des Services.

4. La société aura droit à :
    a. Modifier le montant des obligations financières de la Société envers le Client en effectuant les modifications nécessaires dans le registre des opérations commerciales en cas de violation par le Client d'une ou plusieurs dispositions du présent Contrat.
    b. La Société se réserve le droit de modifier, compléter ou fixer par défaut le taux de paiement des options, le taux de rendement, la possibilité d'ajuster ce taux, le type d'options disponibles, le montant minimal et/ou maximal des options, ainsi que les durées d'expiration possibles pour un ou plusieurs actifs. La Société est en droit de limiter la durée maximale d'achat d'options à une minute, une heure et un jour calendaire.
    c. Contactez le Client pour toute question concernant le présent Accord, notamment afin de clarifier ses intentions concernant ses actions via le Compte.
    d. La Société se réserve le droit de modifier, d'amender ou de reformuler unilatéralement les termes et conditions du présent Contrat et/ou les documents mis à disposition sur le Site Web. Elle informera le Client de toute modification par le biais du Site Web et/ou par courriel.
    e. Modifier le montant des obligations financières de la Société envers le Client si l'exécution des Opérations sur la Plateforme de Trading n'est pas conforme aux conditions du présent Contrat.
    f. Solliciter des tiers en vue de coopérer afin de faciliter et/ou d'améliorer la fourniture des Services en vertu du présent Contrat.
    g. En ce qui concerne toute question et/ou obligation non couverte par le présent Contrat, la Société agira en conséquence à sa propre discrétion, mais toujours conformément aux usages commerciaux et aux pratiques en vigueur dans le secteur des Services.
    h. La Société se réserve le droit de demander des documents et/ou informations complémentaires lors de la vérification du compte de trading du Client et tout au long de la relation commerciale, si ces informations sont nécessaires pour lui permettre de fournir efficacement ses services. Si le Client ne fournit pas à la Société les documents complémentaires requis, notamment des documents de vérification à jour, dans les délais impartis, la Société sera en droit de résilier le présent Contrat immédiatement, de clôturer le compte et de fermer toutes les positions ouvertes.
5. Obligations de la société :
    a. Sous réserve des dispositions du présent Contrat et de la conviction raisonnable de la Société que le Client respecte les termes et conditions du présent Contrat et/ou n'a en aucun cas enfreint les termes du présent Contrat, la Société offrira les Services par l'intermédiaire du Site Web ;
    b. Pour remplir les dispositions du présent Accord.

**8. Indemnisation et responsabilité**

1. Le Client indemnisera et garantira la Société et ses administrateurs, dirigeants, employés ou représentants contre toute responsabilité directe ou indirecte (y compris, sans limitation, toutes pertes, dommages, réclamations, coûts ou dépenses) encourue par la

Société ou tout tiers du fait d'un acte ou d'une omission du Client dans l'exécution de ses obligations au titre du présent Contrat et/ou de la liquidation de tout instrument financier du Client en règlement de toute créance envers la Société, sauf si cette responsabilité résulte d'une faute lourde, d'un manquement intentionnel ou d'une fraude de la part de la Société. Cette obligation d'indemnisation survivra à la résiliation du présent Contrat.

2. La Société ne saurait être tenue responsable de toute perte, dépense, coût ou responsabilité, directe ou indirecte, subie par le Client en relation avec le présent Contrat, sauf si cette perte, dépense, coût ou responsabilité résulte d'une faute lourde, d'un manquement intentionnel ou d'une fraude de la part de la Société. Nonobstant les dispositions de l'article 8.1 ci-dessus, la Société n'est pas responsable envers le Client, que ce soit en matière délictuelle (y compris la négligence), de manquement à une obligation légale ou autre, de toute perte de profit ou de tout dommage indirect ou consécutif découlant du présent Contrat ou s'y rapportant.
3. La Société ne sera pas responsable de toute perte d'opportunité ayant entraîné une augmentation de la valeur des instruments financiers du Client ou de toute diminution de la valeur des instruments financiers du Client, quelle qu'en soit la cause, sauf si cette perte est directement imputable à une négligence grave, une faute intentionnelle ou une fraude de la part de la Société.
4. La Société ne sera pas responsable des pertes résultant d'une fausse déclaration des faits, d'une erreur de jugement ou de tout acte accompli ou omis par la Société, quelle qu'en soit la cause, sauf si cet acte ou cette omission résulte d'une négligence grave, d'une faute intentionnelle ou d'une fraude de la part de la Société.
5. La Société ne saurait être tenue responsable de tout acte ou omission, ni de l'insolvabilité de toute contrepartie, banque, dépositaire ou autre tiers agissant pour le compte du Client ou avec lequel ou par l'intermédiaire duquel des transactions sont effectuées pour le compte du Client.
6. Dans le cas où la Société agirait en qualité d'intermédiaire pour les transactions du Client, ce dernier accepte et reconnaît par les présentes que :
    1. Dans certaines conditions de marché au moment de l'exécution et/ou selon le cadre de gestion des risques du teneur de marché tiers, la Société peut être amenée à annuler les ordres et/ou transactions du Client et à restituer les fonds investis correspondants sur le solde de son compte de trading. La Société s'engage à informer le Client de manière adéquate dans ce cas.
    2. Dans le cas où les circonstances susmentionnées se produiraient, le Client n'aura aucun droit, réclamation ou demande à l'encontre de la Société et s'engage à indemniser la Société pour tout dommage causé par ladite action de la Société.

**9. Données personnelles**

1. En acceptant les termes et conditions du présent Contrat, le Client consent irrévocablement à la collecte et au traitement de ses données personnelles par la Société, sans recours à des mécanismes automatisés, telles qu'il les lui fournit. Aux fins du présent Contrat, on entend par données personnelles : les nom, prénom, patronyme, sexe, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique, adresse IP du Client, les cookies et les informations relatives à la fourniture des Services au Client (par exemple, son historique de transactions).
2. Le Client est tenu de fournir des données/informations personnelles correctes, exactes et complètes, telles que demandées par la Société.

3. La collecte et le traitement des données personnelles ont pour but de se conformer aux exigences de la législation réglementaire applicable, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi que pour toutes les finalités liées au présent contrat, y compris, sans limitation, pour permettre à la société de s'acquitter de ses obligations envers le client.
4. Le Client reconnaît et consent à ce que, pour les finalités décrites dans la section ci-dessus, la Société soit autorisée à collecter, enregistrer, systématiser, accumuler, stocker, ajuster (mettre à jour, modifier), extraire, utiliser, transférer (diffuser, fournir, accéder), anonymiser, bloquer, supprimer, détruire ces données personnelles et/ou effectuer toute autre action conformément à la législation en vigueur.
5. Le Client reconnaît et consent à ce que la Société stocke, conserve et traite ses données personnelles de la manière décrite dans le présent Contrat pendant la durée de celui-ci et pendant une période minimale de 7 ans après toute résiliation du Contrat.
6. Le Client reconnaît, accepte et consent par les présentes à la divulgation de ses données personnelles par la Société à des tiers et à leurs représentants, uniquement aux fins du présent Contrat, y compris, sans limitation, afin de faciliter le traitement/l'exécution des commandes/opérations du Client, à condition qu'en tout temps (i) la quantité de données personnelles à divulguer à un tel tiers soit proportionnée et/ou limitée uniquement à ce qui est nécessaire pour faciliter les actions décrites ci-dessus, et (ii) la Société s'assure que ce tiers traite les données personnelles conformément aux lois et réglementations applicables.
7. La société n'est pas autorisée à rendre publiques les données personnelles et/ou à les divulguer à d'autres fins, sous réserve des obligations de divulgation prévues par les lois et réglementations applicables.
8. Lors du traitement des données personnelles, la Société prendra les mesures juridiques, organisationnelles et techniques nécessaires pour protéger ces données personnelles contre tout accès, destruction, modification, blocage, copie, fourniture et diffusion non autorisés ou accidentels, ainsi que contre toute autre action illégale.

**10. Devoir**

1. Le présent contrat est personnel au Client, et celui-ci ne peut céder ni transférer aucun de ses droits ou obligations en vertu du présent contrat.
2. La Société peut à tout moment céder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations au titre du présent Contrat à un tiers. La Société informera le Client de toute cession de ce type.

**11. Déclaration des risques**

Le Client confirme par les présentes avoir lu, compris et accepté la déclaration des risques relative à l'utilisation des Services sur le Site Web, telle qu'elle est disponible électroniquement via le Site Web.

En acceptant le présent Contrat, le Client reconnaît avoir lu et compris les informations qu'il contient ainsi que la description générale par la Société de la nature et des risques des différents Instruments Financiers et/ou Services, que l'on peut trouver dans notre Déclaration des Risques.

**12. Conditions générales de vente en un clic**

1. Le mode de trading en un clic vous permet d'effectuer des opérations de trading sur la plateforme en un seul clic sur les boutons Acheter/Call ou Vendre/Put, sans aucune confirmation supplémentaire.
2. En optant pour le mode de trading en un clic, vous reconnaissez avoir lu et compris les conditions générales suivantes et vous acceptez d'y être lié.
3. Votre version actuelle de la plateforme vous permet de choisir parmi les modes de soumission de commandes suivants. Vous acceptez d'être lié par les procédures et conditions spécifiées ici pour chaque mode.
    - Plusieurs étapes sont nécessaires pour passer des ordres en mode par défaut. Commencez par ouvrir le menu des instruments et sélectionnez les actifs que vous souhaitez négocier. Choisissez ensuite les paramètres correspondant à l'instrument sélectionné et confirmez votre ordre en cliquant sur le bouton Achat/Call ou Vente/Put, selon le type d'ordre choisi et vos intentions. Une fenêtre de confirmation s'affichera alors ; vous devrez y confirmer vos intentions et les détails de la transaction. Votre ordre ne sera pas validé tant que vous n'aurez pas terminé cette procédure.
    - Le mode de passation d'ordres en un clic (« passation d'ordres en un clic ») est un processus simplifié. Vous passerez vos ordres en cliquant une seule fois sur le bouton Achat/Option d'achat ou Vente/Option de vente.
4. Aucune confirmation supplémentaire ne vous sera demandée ; assurez-vous donc au préalable que tous les paramètres sont configurés en fonction de vos intentions de trading. Une fois votre ordre passé, vous ne pourrez plus l'annuler (sauf pour les options turbo, où un délai d'annulation de 3 secondes est prévu). Seuls certains paramètres, comme les ordres stop loss et take profit pour les CFD, peuvent être modifiés après l'ouverture d'une position. Dans des conditions de marché et de performance système normales, un ordre au marché sera exécuté immédiatement après sa validation, et vous conclurez alors une transaction ferme.
5. Vous pouvez activer ou désactiver le mode de trading en un clic dans les paramètres de la plateforme. Ce mode peut être activé ou désactivé pour un ou plusieurs instruments.
6. En sélectionnant le mode de négociation en un clic, vous comprenez que vos ordres seront transmis en cliquant sur le bouton Achat/Vente ou Vente/Option sans autre confirmation. Vous acceptez tous les risques liés à l'utilisation de ce mode de transmission, y compris, sans limitation, le risque d'erreurs, d'omissions ou de fautes commises lors de la saisie d'un ordre.
7. Vous acceptez d'indemniser intégralement et de dégager de toute responsabilité la Société pour toutes pertes, tous coûts et toutes dépenses pouvant résulter d'erreurs, d'omissions ou de fautes commises par vous ou par toute autre personne agissant en votre nom.
8. Si vous acceptez les conditions générales du trading en un clic, cochez l'option « Acheter en un clic » lors de l'ouverture de vos positions sur la plateforme. Si vous n'acceptez pas ces conditions, ne cochez pas la case et n'utilisez pas la fonction de trading en un clic.
9. L' **application mobile IQ Lite** fonctionne uniquement en mode de trading en un clic. Lorsque vous utilisez cette application, veuillez noter que vos ordres seront passés exclusivement en cliquant sur le bouton Acheter/Vendre, sans autre confirmation.
10. Si vous téléchargez et utilisez l'application IQ Lite, ces actes seront interprétés comme une reconnaissance et une acceptation directes et explicites des risques associés à l'utilisation du « mode de trading en un clic », y compris, sans limitation, le risque d'erreurs, d'omissions ou de fautes commises lors de la soumission d'un ordre.

**13. Frais et charges**

1. La Société est en droit de percevoir des honoraires du Client concernant les Services fournis par la Société.
2. La Société peut verser des honoraires ou une commission au courtier introducteur, aux agents référents ou à d'autres tiers, conformément à un accord écrit. Ces honoraires ou commissions sont liés à la fréquence et au volume des transactions, ainsi qu'à d'autres paramètres. L'ensemble des frais et charges applicables sont consultables sur le site web de la Société (rubrique « Frais généraux » ). La Société se réserve le droit de modifier ses honoraires et charges à tout moment.
3. Les frais de transaction applicables à chaque opération, y compris les swaps, seront facturés et déduits du montant investi et/ou du solde du compte de trading du Client. Si le Client ne dispose pas de fonds suffisants sur son compte, la position concernée par le swap sera clôturée par la Société.
4. Le Client accepte que tous les montants envoyés par le Client soient déposés sur le Compte à la valeur à la date du paiement reçu et nette de tous frais facturés par la banque ou tout autre intermédiaire impliqué dans ce processus de transaction et/ou dans tout autre cas, le Client autorise la Société à prélever les frais par virement sur le Compte du Client.

## 14. Droit applicable et juridiction

1. Les termes et conditions du présent accord, ainsi que toutes les questions s'y rapportant, y compris, sans limitation, les questions d'interprétation et/ou les litiges, sont régis par les lois d'Antigua-et-Barbuda.
2. La Société et les Clients se soumettent irrévocablement à la juridiction des tribunaux d'Antigua-et-Barbuda.
3. La société est en droit de recourir aux services d'un interprète lors du procès en cas de litige, conformément à la législation d'Antigua-et-Barbuda.
4. Règlement interne des litiges (RIL). En premier lieu, toute réclamation ou tout litige entre le Client et la Société doit être soumis à cette dernière, qui le traitera conformément à la procédure de traitement des réclamations décrite à l'article 7 du présent Contrat (en soumettant la réclamation, accompagnée de tous les détails pertinents, à l'adresse complaintsglobal@iqoption.com). La Société accusera réception de la réclamation, mènera une enquête et s'efforcera de la résoudre. Elle communiquera ensuite au Client sa réponse définitive au titre du règlement interne des litiges (« RIL ») dans les délais prévus audit article.
5. Saisine de la Commission financière. Si la réclamation du Client n'est pas résolue à sa satisfaction par la procédure de règlement interne des litiges (IRL) de la Société, le Client a le droit de saisir la Commission financière, organisme externe indépendant de règlement des litiges, conformément à ses règles et procédures en vigueur. La procédure de saisine est décrite sur le site internet de la Commission financière .
6. Notification du droit de saisine. La Société informera le Client de son droit de saisir la Commission financière : (i) lorsque la Société aura communiqué sa réponse définitive à la procédure de règlement des différends (IDR) au Client ; ou (ii) lorsque la Société constatera qu'elle ne sera pas en mesure de répondre au Client dans le délai prévu par sa procédure de traitement des réclamations.
7. Sans préjudice. Le droit du Client de saisir la Commission financière en vertu du présent article s'ajoute aux dispositions relatives au droit applicable et à la juridiction prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 14 ci-dessus, et ne porte pas atteinte à ces dernières.

Aucune disposition du présent article ne saurait être interprétée comme une renonciation à ces dispositions.

**15. Durée et résiliation du contrat**

1. Le présent accord sera conclu pour une durée indéterminée.
2. Le présent accord entrera en vigueur lorsque le Client l'acceptera et effectuera un paiement anticipé à la Société.
3. En cas de divergence entre le texte du Contrat en anglais et sa traduction dans toute autre langue, le texte du Contrat en anglais dans son ensemble prévaudra, de même que la version/le texte anglais de toute autre documentation/information publiée sur le Site Web.
4. Le présent accord peut être résilié dans l'une des circonstances suivantes :
    A. Chaque Partie peut résilier le présent Contrat à tout moment en adressant à l'autre Partie un préavis écrit de 15 (quinze) jours. Pendant ce préavis de 15 jours, la Société peut limiter les services mis à la disposition du Client ; toutefois, l'accès lui sera maintenu afin qu'il puisse retirer tout solde restant.
    B. La Société est en droit de résilier immédiatement le présent Contrat, de clôturer toutes les positions ouvertes, de bloquer le compte du Client et de restituer les fonds restants (le cas échéant) sans préavis dans les circonstances suivantes :

i. Décès ou incapacité juridique du Client.
ii. Si une demande est faite, si une ordonnance est émise, si une réunion est convoquée, si une résolution est approuvée ou si des mesures de faillite ou de liquidation du Client sont prises.
iii. Le Client viole, ou la Société a des motifs raisonnables de croire que le Client a violé, l'une quelconque des obligations du Client en vertu et/ou des conditions du présent Contrat et/ou manque à l'une quelconque des garanties et déclarations faites par lui dans le présent Contrat.
iv. Si la Société constate et/ou a des motifs raisonnables de croire que le Client n'a pas atteint l'âge de la majorité dans le pays où il réside ou dont il est citoyen, selon le cas.
v. Si la Société apprend et/ou a des motifs raisonnables de croire que le Client est devenu citoyen des États-Unis/territoires des États-Unis, de la Corée du Nord, de la Palestine, du Vatican et/ou résident des États-Unis/territoires des États-Unis, du Canada, de l'Afghanistan, de l'Australie, du Bélarus, de la Belgique, de l'île Bouvet, des Comores, de Cuba, de la République démocratique du Congo, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, de Gibraltar, de Guam, d'Haïti, de l'Iran, d'Israël, du Japon, de la Libye, du Mali, du Myanmar, de la Corée du Nord, de la Palestine, du Soudan du Sud, du Soudan, de la Syrie, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni, de l'Ukraine, du Vatican, de tout pays de l'Espace économique européen et/ou d'autres pays non desservis.
vi. La Société identifie ou soupçonne raisonnablement que le Client :
    a. A utilisé ou a utilisé des moyens frauduleux ou a participé à un stratagème frauduleux en relation avec l'exécution du présent Accord ;
    b. A obtenu illégalement et/ou indûment et/ou injustement et/ou autrement un avantage indu, sur et/ou au détriment (i) des autres clients de la Société et/ou (ii) de la Société ;
    c. S'est enrichi injustement en utilisant des informations que le Client a intentionnellement et/ou par négligence et/ou autrement dissimulées et/ou non divulguées au préalable à la Société et/ou dont la Société avait

connaissance à l'avance, pour lesquelles elle n'aurait pas consenti et/ou n'aurait pas autorisé l'utilisation par le Client aux fins du présent Contrat ; et/ou

d. A commis des actes ayant pour intention et/ou pour effet de manipuler et/ou d'abuser du marché et/ou des systèmes de négociation de la Société et/ou de tromper la Société et/ou de frauder la Société ; et/ou
e. A agi de mauvaise foi dans l'exécution de ses obligations au titre du présent accord.
f. Toute violation des règles d'utilisation équitable constitue une infraction. Dans de tels cas, la Société se réserve le droit, à son entière discrétion et sans préavis, de mettre en œuvre une ou plusieurs des mesures suivantes :
    1. Imposer des frais supplémentaires pour couvrir les coûts opérationnels, administratifs ou transactionnels encourus en raison des actions du Client ;
    2. Restreindre temporairement ou définitivement l'accès à certaines fonctionnalités ou à certains programmes bonus ;
    3. Rejeter les demandes de retrait ou imposer des restrictions de retrait pour recouvrer les coûts ou pertes subis ;
    4. Suspendre, restreindre ou résilier le compte du Client et fermer toutes les positions ouvertes ;
    5. Annulation de tout profit obtenu grâce à des violations de l'usage loyal.

vii. le Client étant coupable, ou la Société soupçonne que le Client est coupable de conduite malveillante, de négligence grave ou de fraude, ou d'avoir utilisé des moyens frauduleux ou d'avoir été impliqué dans un système de fraude en relation avec l'exécution du présent Contrat.

viii. La résiliation est requise par la loi applicable.

ix. Dans le cas où le Client recevrait 2 avertissements concernant des injures verbales à l'encontre d'employés de la Société.

x. Si le Client ne fournit pas à la Société ses documents KYC dans les 14 jours suivant l'acceptation du présent Contrat, son Compte sera alors considéré comme un Compte non vérifié.

xi. Dans le cas où le Client utilise différentes adresses IP provenant de différents pays et/ou un VPN et/ou un VPS lors de l'exécution de transactions et/ou d'opérations via le Compte de Trading et/ou la fourniture des Services, ou si des indices laissent raisonnablement penser que le Client utilise ces adresses IP, la Société sera tenue de prendre les mesures appropriées. Le fait que le Client ait ou non informé la Société de tout changement d'adresse IP et/ou de l'utilisation d'un VPN et/ou d'un VPS est sans incidence.

xii. Le Client a initié une contestation de paiement concernant les fonds détenus sur son Compte. Si la Société constate que le Client a ouvert un ou plusieurs comptes de trading supplémentaires après cette contestation, elle sera en droit, sans préavis, de résilier immédiatement le Contrat, de clôturer toutes les positions ouvertes, de bloquer le ou les comptes et de restituer les fonds restants (le cas échéant), à l'exclusion des profits.

xiii. Lorsque la Société constate que le Client utilise un logiciel de trading à haute fréquence dans le but de manipuler les systèmes et/ou la plateforme de trading de la Société, ou qu'il a obtenu illégalement, indûment, malicieusement ou sciemment un avantage indu sur les autres clients de la Société ou au détriment de la Société,

ou encore que ce logiciel de trading à haute fréquence est conçu pour abuser des systèmes et/ou de la plateforme de trading de la Société.

xiv. Lorsque la Société constate que les fonds et/ou le(s) compte(s) de paiement du Client ont été utilisés pour alimenter un compte tiers, et qu'elle a des soupçons raisonnables que le Client et/ou le tiers contournent ainsi l'une quelconque des clauses du présent Contrat et/ou agissent de concert avec un tiers pour contourner l'une quelconque des clauses du présent Contrat.

xv. Le client est et/ou a été reconnu coupable d'une infraction pénale et/ou fait l'objet d'un avertissement et/ou d'une mise en examen par la police ou toute autre autorité compétente pour une infraction pénale.

5. En cas de résiliation du présent Contrat pour un motif indiqué à la clause 15.4.B, la Société n'aura aucune responsabilité envers le Client et aucune obligation de lui verser les bénéfices générés par les transactions (le cas échéant) ; De plus, il appartient à la seule discrétion de la Société de décider si les fonds déposés seront versés au Client.
6. En cas de résiliation du présent Contrat pour une raison indiquée à la Section 15.4.A du présent Contrat, la Société devra soit virer au Client le solde restant, soit donner au Client la possibilité de retirer son solde restant.

## 16. Conditions générales du service en un clic

1. Le Client s'engage à effectuer un dépôt sur son Compte pour utiliser les Services de la Société ou tout autre service additionnel commandé sur le Site, ainsi que pour régler tous les frais supplémentaires (le cas échéant), notamment les taxes et droits de douane. Le Client est entièrement responsable du dépôt des fonds sur son Compte dans les délais impartis. Le Prestataire de services de paiement garantit uniquement le paiement du montant défini par le Site et n'est pas responsable du paiement des montants additionnels susmentionnés par le Client.
2. Le paiement est considéré comme traité et ne peut être annulé après avoir cliqué sur le bouton « Paiement ». En cliquant sur ce bouton, le Client accepte de ne pouvoir ni annuler ni rembourser le paiement. De plus, en acceptant les présentes conditions générales, le Client, en tant que titulaire de la carte de paiement, confirme son droit d'utiliser les Services proposés sur le Site Web.
3. En acceptant les conditions générales du présent Contrat et en effectuant un dépôt sur le Compte, le Client consent à utiliser les Services du Site Web et accepte que le traitement de ses paiements soit effectué par un prestataire de services de paiement, tiers au présent Contrat (le **« Prestataire »** ). Le Client reconnaît et accepte également qu'il ne dispose d'aucun droit légal de remboursement des Services déjà achetés ni d'aucune autre possibilité d'annulation de paiement. S'il souhaite refuser l'utilisation du service « 1-Click » pour son prochain achat, le Client peut le faire via son Compte sur le Site Web.
4. Veuillez noter que les dépôts en un clic (paiements récurrents) ne sont pas traités comme des transactions 3-D Secure ; le client doit activer la fonction 3-D Secure s’il souhaite que les paiements soient traités comme tels.
5. Le Prestataire ne saurait en aucun cas être tenu responsable du refus ou de l'impossibilité de traiter les données relatives à la carte bancaire du Client, ni du refus lié à l'absence d'autorisation de la banque émettrice pour le traitement du paiement par cette carte. Le Prestataire ne saurait en aucun cas être tenu responsable de la qualité, du montant ou du prix des services proposés au Client ou achetés par ce dernier sur le Site Web au moyen de sa carte bancaire. En payant les Services du Site Web, le Client est tenu de respecter les conditions d'utilisation de celui-ci. Il est entendu que seul le Client, en tant que titulaire

de la carte bancaire, est responsable du paiement ponctuel des services commandés via le Site Web et de tous les frais afférents à ce paiement. Le Prestataire se limite à l'exécution du paiement du montant indiqué par le Site Web et ne saurait en aucun cas être tenu responsable des prix, tarifs généraux ou montants totaux.

6. En cas de désaccord du Client avec les conditions mentionnées ci-dessus et/ou pour toute autre raison, nous demandons au Client de refuser immédiatement tout paiement et de s'adresser directement à l'administrateur/au support du site web si nécessaire.

**Annexe 1 : Conditions générales**

**Règlement technique**

**1. La responsabilité du client**

1. Le Client reconnaît que les présentes Conditions Générales font partie intégrante du présent Contrat.
2. Il incombe au Client de vérifier que toutes les transactions et tous les Services reçus ne contreviennent à aucune loi applicable et de s'acquitter de toute autre obligation légale découlant de l'utilisation du Site Web, à son entière discrétion et à ses risques. Le Client est seul responsable de s'assurer de la légalité de l'utilisation du Site Web dans sa juridiction et/ou son lieu de résidence. Le Client est seul responsable de toutes les transactions effectuées sur son Compte de Trading, y compris les transactions par carte ou par tout autre moyen de dépôt et de retrait (comme indiqué ci-dessous). Le Client reconnaît que la Société se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande de dépôt, de financement ou de retrait, en fonction du mode de paiement choisi par le Client (y compris, mais sans s'y limiter, l'établissement financier tiers auprès duquel le Client souhaite déposer ou retirer des fonds auprès de la Société **)** . La Société peut proposer au Client une solution alternative. Il est important de noter que la Société n'a et ne peut en aucun cas avoir de contrôle sur ces institutions tierces et sur les transactions effectuées par le Client via la Plateforme en utilisant ces institutions, et il est expressément convenu que la Société n'assumera aucune responsabilité, financière ou autre, en ce qui concerne toute perte de fonds subie par le Client en raison d'actions ou d'omissions d'institutions tierces.
3. Le Client est responsable de la sécurité de son identifiant et de son mot de passe pour son compte de trading. Il est seul responsable de tout dommage causé par un acte ou une omission de sa part entraînant une utilisation inappropriée ou irrégulière de son compte de trading.
4. Il est expressément convenu par le Client qu'il assume l'entière responsabilité de toute décision prise ou à prendre sur la base du contenu du Site Web. Aucune réclamation ni action en justice de quelque nature que ce soit ne pourra être intentée à cet égard contre la Société, ses dirigeants, employés, représentants ou mandataires (ci-après « la Société et/ou ses Mandataires »). La Société et/ou ses Mandataires déclinent toute responsabilité en cas de perte de profits liée au Site Web, aux Transactions effectuées par le Client, aux Services, aux Conditions Générales d'utilisation ou à tout autre dommage, y compris les dommages spéciaux, indirects ou consécutifs, sauf en cas de faute intentionnelle de la Société.
5. Sans préjudice de ce qui précède et uniquement dans le cas d'un jugement définitif rendu par un tribunal ou toute autre institution légale compétente établissant la responsabilité de la Société et/ou de ses agents envers le Client ou un tiers, la responsabilité de la Société

sera, en tout état de cause, limitée au montant des sommes déposées et/ou transférées par le Client sur le Compte de Trading au titre de la transaction ayant entraîné la responsabilité de la Société et/ou de ses agents (le cas échéant).

6. Aucun compte de trading ne sera approuvé sans que les procédures de conformité de la société, y compris l'identification et la vérification du compte, n'aient été intégralement respectées.

## 2. Risques

1. La valeur des instruments financiers proposés par la Société peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Le Client reconnaît avoir pleinement conscience des risques liés au trading de CFD (et autres produits similaires), notamment du risque de perte totale du capital investi.
2. Le trading de CFD ne vous confère aucun droit sur l'instrument sous-jacent de la transaction. Autrement dit, vous ne possédez aucun intérêt ni droit d'achat sur les actions sous-jacentes à ces instruments, car les CFD ne représentent qu'une valeur notionnelle.
3. Les cryptomonnaies sont des produits complexes et risqués, dont les cours fluctuent fortement ; de ce fait, elles comportent un risque de perte totale du capital investi. Investir dans les cryptomonnaies peut entraîner des pertes importantes en peu de temps. Il est fortement déconseillé aux clients de se lancer dans le commerce de cryptomonnaies s'ils ne possèdent pas les connaissances et l'expertise nécessaires.
4. Le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté les informations relatives aux risques de la Société figurant sur le site Web de celle-ci.

## 3. Informations financières

1. La Société ne saurait être tenue responsable des pertes que le Client pourrait subir (ou un tiers) en raison de la confiance accordée à des informations financières inexactes ou erronées figurant sur le Site Web.
2. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude et la fiabilité des informations figurant sur le Site Web et leur pertinence en les comparant à d'autres sources d'information fiables. La Société décline toute responsabilité en cas de réclamation, coût, perte ou dommage de quelque nature que ce soit, résultant des informations proposées sur le Site Web ou des sources d'information utilisées par celui-ci.
3. Le Client reconnaît et accepte que toute information orale qui lui est communiquée concernant son Compte de Trading puisse être partielle et non vérifiée. Le Client assume l'entière responsabilité et les risques liés à l'utilisation de ces informations. La Société ne garantit en aucun cas l'exactitude des prix ou autres informations fournies par son logiciel de trading ou tout autre moyen, ni leur conformité avec les conditions actuelles du marché.

## 4. Traitement des demandes et commandes commerciales

A. Le traitement de la demande et/ou de la commande d'un Client sera effectué comme suit
    1. Suite à la soumission d'une demande/commande, celle-ci fera l'objet d'un test de conformité sur la plateforme de négociation ;
    2. La requête/commande sera envoyée de la plateforme de trading au serveur ;

3. La requête/commande sera soumise à un test de conformité par le serveur ;
4. Le serveur transmet ensuite les résultats du test d'exactitude à la plateforme de trading ;
5. Si la connexion entre la plateforme de trading et le serveur est correcte, la plateforme de trading recevra les résultats du traitement de la requête ou de l'ordre du Client par la Société.

B. La durée du traitement peut varier en fonction de la qualité de la communication entre la plateforme de trading et le serveur de la société, ainsi que des conditions de marché. En conditions de marché normales, cette durée est généralement comprise entre 0 et 4 secondes. En cas de conditions de marché anormales, le délai de traitement des requêtes/ordres des clients peut être plus long.
C. Le serveur de la Société peut refuser la requête/commande du Client dans les cas suivants :
    1. Si le Client envoie la demande avant la première cotation sur la Plateforme de Trading à l'ouverture du marché.
    2. S'il n'y a pas suffisamment de fonds sur le compte du Client pour ouvrir une nouvelle position ;
    3. Si le Client envoie la demande/l'ordre avant l'ouverture de la séance de négociation ;
    4. Lorsque les conditions de marché diffèrent de la normale, par exemple en cas de forte volatilité ou d'instabilité des marchés ou de l'ensemble du secteur, nous empêchant de fournir nos services de manière ordonnée, y compris dans les cas où nous ne sommes pas en mesure de recevoir des données et/ou où nous recevons des données incorrectes de nos fournisseurs de services.
    5. Lors de l'utilisation de la plateforme de trading, un seul onglet du navigateur est autorisé à être ouvert à la fois. L'utilisation de plusieurs onglets peut entraîner la correction ou l'annulation des résultats de la transaction.

**5. Citations**

1. Le Client reconnaît que le serveur principal de traitement des requêtes clients constitue la seule source fiable d'informations sur le flux réel des cotations. Les cotations affichées sur la Plateforme de Trading ne peuvent donc pas refléter fidèlement le flux réel des cotations, car en cas de connexion instable entre la Plateforme de Trading et le serveur, une partie des cotations pourrait ne pas parvenir à la Plateforme de Trading.
2. Les graphiques affichés sur la plateforme de trading sont donnés à titre indicatif. Par conséquent, la société ne garantit pas que la transaction sera effectuée aux mêmes prix que ceux indiqués sur les graphiques de la plateforme de trading au moment de la soumission des autres transactions clients.
3. Le prix affiché sur la plateforme de trading est formé par la formule (Offre + Demande)/2.
4. Cotation hors marché : le prix affiché sur la plateforme de trading qui ne correspond pas au prix du marché à ce moment précis (ci-après dénommé **« prix hors marché »** ).
5. Dans le cas où la Société exécuterait la demande/commande du Client pour une cotation hors marché, les obligations suivantes seraient imposées à la Société :
    a. En cas de clôture de position, correction du résultat financier entre la clôture incorrecte de la position et la clôture selon le prix réel du marché correspondant au moment de clôture de la transaction selon le prix hors marché.
    b. En cas d'ouverture de poste, la Société se réserve le droit d'annuler le résultat financier relatif à ce poste.

## 6. Droit d'auteur

1. IQOption est une marque internationale exploitée dans votre juridiction par SKY LADDER LLC, société immatriculée à l'adresse suivante : The Colony House, 41 Nevis Street, Saint John's, Antigua-et-Barbuda (ci-après « **Nous** », la « **Société** » ou « **IQOPTION** »). Nous sommes responsables du traitement des données que vous nous communiquez lors de votre inscription à un Compte de Trading, à un Compte Démo et/ou pour l'utilisation de tout autre service que nous proposons sur notre site web (ci-après « Site web ») (ce terme désigne également les versions ordinateur et mobile du Site web).
2. La Société est propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au Site Web et à son contenu, notamment les droits d'auteur, les droits sur les bases de données et les marques. Tout droit n'appartenant pas à la Société appartient à des tiers et est protégé par les lois et traités internationaux sur le droit d'auteur. Tous droits réservés.
3. Tous les droits d'auteur, droits sur les bases de données, marques de commerce et autres droits de propriété intellectuelle relatifs au contenu et/ou à l'ensemble du Site Web appartiennent à la Société ou à des tiers, notamment, sans limitation, aux concédants de licence et aux fournisseurs de la Société. Les éléments et contenus du Site Web (quelle que soit leur forme) peuvent être identifiés ou non par un symbole ; il s'agit notamment des dessins, photographies, graphiques, illustrations, textes, etc. L'absence d'un tel symbole ne saurait être interprétée comme signifiant que le nom, le terme ou les données ne sont pas la propriété intellectuelle de la Société, d'un tiers ou d'un concédant de licence de la Société.
4. IQOPTION (sous forme de texte ou stylisée) est une marque déposée à l'international.
5. L'utilisation du terme IQOPTION et/ou de toute marque ou droit de propriété intellectuelle de la Société (tel que mentionné au présent paragraphe 6.1), sans l'autorisation expresse et écrite préalable de la Société, est strictement interdite. Sont notamment interdits la copie, la reproduction, la présentation publique, la modification, la publicité, la diffusion, le transfert, la vente ou la cession, en tout ou en partie, des marques ou de tout droit de propriété intellectuelle à des tiers, leur distribution, y compris par publication sur Internet, ou toute utilisation commerciale des marques/droits de propriété intellectuelle, en tout ou en partie.
6. Toute référence, présentation et/ou utilisation sur le Site Web de marques et/ou de droits de propriété intellectuelle n'appartenant pas à la Société mais à des tiers (Propriété Intellectuelle Tiers) est autorisée, leur utilisation étant limitée (a) à des fins descriptives et informatives et ne faisant en aucun cas partie des Services de la Société, et (b) au strict minimum nécessaire. Ces Propriétés Intellectuelles Tiers figurent sur le Site Web uniquement à titre informatif, afin de fournir une description simple des services/biens du tiers concerné et de l'utilisation de ces services/biens par la Société dans le cadre et aux fins de l'exécution de ses obligations contractuelles relatives à la fourniture des Services.
7. Par souci de clarté, il est précisé que la simple description de la propriété intellectuelle de tiers n'a pas de caractère commercial et constitue uniquement une description sans laquelle il est impossible de les identifier de manière univoque, ne constitue pas une publicité pour les biens et/ou services des tiers ou les services de la Société, et n'implique aucune comparaison entre les biens et/ou services de tiers et ceux de la Société.
8. La Société et les propriétaires de la propriété intellectuelle tierce (à l'exclusion des concédants de licence officiels, des partenaires et des fournisseurs) ne sont affiliés d'aucune manière et/ou ne sont ni partenaires ni sponsors les uns des autres ; ils ne sont liés par aucun accord de licence, de marketing ou autre, ni par aucune obligation mutuelle, sauf mention expresse sur le site Web.

9. Sauf mention contraire expresse, les documents et/ou messages, notamment les idées, connaissances, techniques, plans marketing, informations, questions, réponses, suggestions, courriels et commentaires (ci-après dénommés « Informations »), transmis à la Société ne seront pas considérés comme confidentiels ou protégés par le droit de propriété du Client. L'acceptation du présent Contrat vaut autorisation donnée à la Société d'utiliser l'intégralité des Informations du Client (à l'exclusion des informations permettant son identification personnelle), à son entière discrétion, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir son autorisation supplémentaire ni de verser une quelconque compensation.
10. Le Client s'engage à ce que toute notification, tout message ou tout autre document fourni par ses soins soit approprié et ne porte pas atteinte aux droits d'autrui, notamment à leurs droits de propriété intellectuelle. Le Client s'engage à ne pas télécharger ni envoyer de contenu illégal, nuisible ou perturbateur pour les autres clients, et s'interdit formellement toute action susceptible de nuire à la Société.

**7. Contenu et sites web de tiers**

1. Le site Web peut contenir des informations générales, des actualités, des commentaires, des citations et d'autres informations relatives aux marchés financiers et/ou à la publicité. Certaines informations sont fournies au site Web par des sociétés non affiliées.
2. La société ne fournit pas de services de recherche en investissement. Toutes les actualités, commentaires, cotations et autres informations relatives aux marchés financiers publiées par la société ont une valeur promotionnelle et marketing uniquement.
3. La société ne prépare, ne modifie ni ne promeut les informations/liens et/ou autres informations fournies par des sociétés non affiliées.
4. La Société décline toute responsabilité quant au contenu des sites web tiers, aux actes ou omissions de leurs propriétaires, ainsi qu'au contenu des publicités et des parrainages de tiers présents sur ces sites. Les liens hypertextes vers d'autres sites web sont fournis à titre informatif uniquement. Tout client ou client potentiel utilise ces liens à ses propres risques.

**8. Traitement des ordres clients pour l'ouverture de positions**

1. Si les fonds disponibles sont suffisants pour ouvrir un poste, celui-ci sera ouvert.
2. Si le montant des fonds disponibles est insuffisant pour ouvrir une position, celle-ci ne sera pas ouverte.
3. L'ordre d'ouverture de position du client est traité, et la position n'est ouverte qu'après l'enregistrement de l'entrée correspondante dans le fichier journal du serveur. Chaque nouvelle position se voit attribuer un numéro de série.

**9. Traitement des ordres clients pour clôturer les positions**

La clôture d'une position de trading s'effectue au prix en vigueur sur le serveur de trading au moment de la clôture de l'opération de trading.

**10. Actifs de gré à gré**

1. Un actif OTC ou «de gré à gré» est un actif négocié en dehors du marché traditionnel (ci-après dénommé «l'Actif»).
2. Le prix de l'actif est établi à partir des données relatives aux demandes et ordres de transaction des clients, reçues par la société.
3. Le Client reconnaît qu'en effectuant des demandes et des ordres de transaction sur un tel Actif, il comprend l'essence du fonctionnement de cet Actif et l'algorithme de tarification de celui-ci.
4. Le Client reconnaît qu'en effectuant des demandes et des ordres de transaction sur cet Actif, il admet que la seule source fiable d'informations de cotation est le serveur principal pour les ordres de transaction des Clients.

**11. Fraude**

Dans le cas où la Société aurait des soupçons raisonnables et/ou aurait connaissance d'un acte frauduleux commis par le Client concernant l'objet du Contrat, notamment dans les cas suivants :

1. Fraude liée aux transactions par carte de crédit et autres moyens de recouvrer un solde qui n'appartient pas au Client ;
2. Fraude liée à l'utilisation de logiciels pour falsifier les résultats de transactions ;
3. Fraude liée aux erreurs et aux défaillances du système entraînant de faux résultats de transactions

La Société est en droit de bloquer le compte du Client sans préavis et sans possibilité de retrait ultérieur d'argent et/ou de résilier unilatéralement le Contrat par voie extrajudiciaire.

**12. Avantages**

La Société peut offrir des avantages à ses clients, y compris, mais sans s'y limiter, le statut VIP, des tournois et/ou d'autres privilèges (« Avantages »), à son entière discrétion et sous réserve du respect des conditions requises.

Le Client reconnaît et accepte :

1. La Société se réserve le droit, sans préavis, de modifier ou d'annuler à tout moment et pour quelque raison que ce soit les Avantages offerts ;
2. Les conditions sont susceptibles de changer à tout moment et peuvent varier selon les régions ;
3. Il est interdit d'abuser des privilèges offerts par la Société (par exemple, créer plusieurs comptes de trading pour prétendre à ces avantages) ;
4. Le client peut à tout moment envoyer une demande à support@iqoption.com pour cesser de recevoir ces avantages.

**13. Change de devises**

1. Pour toute conversion de devise nécessaire à l'exécution d'un ordre, la Société est en droit, à son entière discrétion, de débiter le Compte de Trading du Client du montant équivalent de la transaction dans la devise dans laquelle le Client détient ce Compte de Trading.

2. Pour l’exécution des paiements lorsque la devise du compte de trading est différente de la devise de traitement du paiement, la Société effectuera une conversion d’une devise à l’autre pour chaque transaction, sur la base du taux de change en vigueur au moment de la conversion (y compris les frais de conversion de devises spécifiés dans la Politique générale des frais ).
3. Le Client reconnaît et accepte qu'il assumera tous les risques découlant d'une telle conversion et, en particulier, le risque de perte pouvant résulter des fluctuations des taux de change.